

Le 10/02/2012

BOUYGUES CONSTRUCTION ET NEXITY SIGNENT UN CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (CPE) COMPATIBLE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT DANS UNE COPROPRIETE

Nexity, mandaté par la copropriété, vient de confier au groupement piloté par Bati-rénov (filiale de Brézellon, Bouygues Bâtiment Ile-de-France) le premier contrat de performance énergétique (CPE) en France compatible avec le Grenelle de l'Environnement dans une copropriété, pour 60 logements à Neuilly-sur-Marne (93).

Le groupement réunit les compétences de Bouygues Bâtiment Ile-de-France, comprenant Elan qui assurera l'ingénierie énergétique et la conception en partenariat avec l'architecte Jérôme Leroy, Bati-rénov pour la rénovation énergétique et Cogemex¹ qui sera en charge de la maintenance des équipements énergétiques pendant 6 ans.

C'est la première fois qu'une copropriété s'engage dans un CPE global conforme aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. Cette rénovation qui leur a été proposée par Nexity, syndic de la copropriété, permettra aux habitants de l'immeuble d'économiser jusqu'à 40% d'énergie par rapport à leur consommation actuelle. Les travaux, d'une durée de huit mois, porteront notamment sur l'isolation thermique du bâtiment (pose de double vitrage, réfection de la toiture, isolation des façades et des combles, etc) et sur l'amélioration du système de chauffage. L'immeuble sera conforme au label BBC Rénovation. L'ensemble de ces mesures permettront aux copropriétaires de mieux maîtriser leurs charges et de réaliser des économies d'énergies. De plus, les travaux de rénovation et la mise en conformité avec les normes environnementales bonifieront la valeur des appartements dans le cas d'une éventuelle revente.

Ce projet innovant a reçu le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de la Région Ile-de-France. De plus, dans le cadre d'un partenariat avec le Crédit Foncier, les copropriétaires éligibles peuvent bénéficier d'un éco-prêt à taux zéro pour les travaux restant à leur charge. Les économies d'énergie réalisées compenseront cet investissement².

Le cabinet d'avocats Lefèvre Pelletier & associés a participé à l'élaboration du contrat, spécialement sur la garantie de performance énergétique. La copropriété de Neuilly-sur-Marne étant représentative de la majorité du parc des copropriétés franciliennes, les conditions de ce contrat pourront devenir une référence pour l'ensemble du marché.

¹ Filiale partagée entre ETDE et Bouygues Bâtiment Ile-de-France, toutes deux filiales de Bouygues Construction

² Sur une période de quinze ans

Bouygues Construction est très engagé dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments neufs ou rénovés. Le Groupe a signé en décembre 2010 le premier contrat de performance énergétique de France dans le logement, à Vitry-sur-Seine (logements sociaux). Par ailleurs, le Groupe a démarré la rénovation de son siège social, Challenger, en vue, entre autres, de diviser par dix sa consommation d'énergie.

Nexity a fait de la rénovation énergétique un axe d'engagement et de différenciation, notamment en devenant co-pilote du chantier Copropriété du Plan Bâtiment Grenelle. Investi auprès de plusieurs copropriétés dans cette démarche, Nexity entend capitaliser pour construire une offre globale et adaptée aux attentes de ses clients, notamment en leur proposant des prestataires qualifiés. A travers son rôle de syndic de copropriété, Nexity accompagne ses clients dans la valorisation de leur patrimoine et dans la réduction de leurs charges.

A PROPOS DE BOUYGUES CONSTRUCTION

Bouygues Construction est un acteur mondial dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de l'énergie et des services. Présent sur les cinq continents, son savoir-faire est reconnu à toutes les étapes des projets : financement, conception, construction, exploitation et maintenance. Ses 54 000 collaborateurs développent des solutions performantes et innovantes pour réaliser les ouvrages qui améliorent le cadre de vie de chacun : hôpitaux, écoles, logements, stades, réseaux haut débit, éclairage public, infrastructures de transport, etc. Bouygues Construction place les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux au cœur de sa stratégie de développement avec pour objectif d'être un leader en matière de construction durable.

Bouygues Construction devrait réaliser en 2011 un chiffre d'affaires de 9,7 milliards d'euros.

ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations. Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment B d'Euronext
Membre des Indices : SBF80, SBF120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable
Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA - Code Bloomberg : NXI FP
Code ISIN : FR0010112524

CONTACTS

Bouygues Construction :
Christophe Morange – Directeur de la communication / +33 (0)1 30 60 55 05 – c.morange@bouygues-construction.com
Hubert Engelmann – Responsable de la communication externe / +33 (0)1 30 60 58 68 – h.engelmann@bouygues-construction.com
Fabienne Bouloc – Attachée de presse / +33 (0)1 30 60 28 05 – f.bouloc@bouygues-construction.com

Nexity :
Blandine Castarède - Directeur de la communication et de la marque / + 33 (0)1 71 12 15 52 - bcastarede@nexity.fr
Emmeline Lesne - Chargée de communication / + 33 (0)1 71 12 10 36 - elesne@nexity.fr
Euro RSCG C&O :
Laurence Chiapponi-Henryon / + 33 (0)1 58 47 95 09 - Laurence.Chiapponi-Henryon@eurorscg.fr